



## Communiqué financier

### ACTIVITE 2019 Chiffre d'affaires 2019 : 274,6 M€

Reims, le 21 janvier 2020

<b>Données cumulées en M€</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>Variation</b>	<b>%</b>
Champagne	209,4	232,6	-23,2	-10,0%
Provence et Camargue	12,4	11,2	1,2	+10,7%
Autres (Porto, Sparkling Wines, divers)	21,7	23,6	-1,9	-8,0%
Ventes interprofessionnelles et génériques	31,1	33,0	-1,9	-5,8%
<b>Chiffre d'Affaires (*)</b>	<b>274,6</b>	<b>300,4</b>	<b>-25,8</b>	<b>-8,6%</b>

(\*) en cours d'audit

Le chiffre d'affaires du groupe Vranken-Pommery Monopole, en repli de 8,6%, s'établit à 274,6 millions d'euros pour l'exercice 2019.

La baisse du chiffre d'affaires est exclusivement entraînée par la réduction des ventes Champagne et Porto dans le réseau Off-Trade France. Elle fait suite à l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la Loi EGALIM (régulation des promotions en grande distribution française), qui modifie profondément les promotions traditionnelles incitatives à la vente.

Les marchés internationaux sont restés porteurs et la part de l'export a encore progressé pour atteindre 57% des ventes à la clientèle en 2019, contre 43% pour la France.

Ces tendances confortent la stratégie du groupe d'aller vers un positionnement de plus en plus premium avec un fort développement à l'international.

- **Champagne**

Dans le réseau Off-Trade France, le Champagne, s'il fait partie des produits de luxe, est surtout un produit festif d'achat d'opportunité. Comme d'autres produits classés dans cette catégorie, la Loi EGALIM a eu des effets destructeurs sur les ventes tout au long de l'année. La suppression des promotions habituelles a désorienté le consommateur qui a fortement réduit ses achats d'opportunité, tels qu'il en avait pris l'habitude depuis plus d'une décennie.

Les autres segments sont restés soutenus, restauration française comprise, malgré l'impact des grèves sur le tourisme et la mobilité. Le positionnement prestigieux de la marque internationale Champagne Pommery & Greno, assure une légère progression de ses ventes, avec un développement très significatif de sa cuvée super premium Louise.

- **Provence et Camargue**

La progression du chiffre d'affaires de près de 11% de la branche vins est le résultat du dynamisme des vins gris Sable de Camargue. Issu d'un vignoble unique cultivé en agriculture biologique, Pink Flamingo est l'un des plus puissants leviers de développement de notre groupe, avec une progression des volumes proche de 20% en 2019. La capacité très importante du vignoble assurera le développement de la marque Pink Flamingo qui continue d'obtenir de nouveaux référencements.

Les vins de Provence continuent de croître en notoriété. La mise en œuvre d'un nouveau chai de vinification avec des amphores assure à la Chapelle-Gordonne des vins d'une grande finesse, tous issus du terroir remarquable de Pierrefeu.

- **Porto, Sparkling Wines et divers**

A l'instar du Champagne, le Porto a été touché par la mise en place de la Loi EGALIM en 2019 en grande distribution française. En dehors de ce segment, le Porto maintient ses ventes et progresse en restauration. Les vins rouges du Douro poursuivent leur croissance sur leur marché domestique.

Les Sparkling Wines sont encore en phase d'installation et sont un axe de développement. Louis Pommery California est très bien accueilli aux Etats-Unis.

Louis Pommery England a obtenu la médaille d'or au « Champagne and Sparkling Wines World Championship », ce qui marque la reconnaissance de la qualité du travail accompli par le groupe.

## **Perspectives**

France :

La forte baisse des ventes de Champagne enregistrée en France en 2019, dans le segment à faible rentabilité du Off-Trade, aura un impact négatif mesuré sur les résultats du groupe qui seront publiés le 30 mars prochain.

Comme déjà indiqué, le groupe a opéré un changement d'orientation de son Commerce du luxe abordable vers le prestige international.

Des mesures stratégiques nouvelles ont été décidées et appliquées dès 2019 pour adapter la branche Champagne :

- Réduction des engagements aux achats
- Adaptation des charges opérationnelles
- Réduction du coût moyen de la dette

Sur ces bases, les engagements de désendettement annoncés pour 2020 devraient être respectés.

International :

Aux Etats-Unis, le groupe s'est rapidement adapté à l'instauration de la taxe de 25% décidée brutalement en décembre dernier en mettant en place un embouteillage local sur le sol américain de ses vins rosés.

L'apaisement des négociations commerciales avec les Etats-Unis sur une éventuelle taxe sur les Champagnes est accueilli favorablement.

Un bureau à Singapour sera ouvert en février qui permettra de soutenir les ventes profitables dans la zone.

En investissant sur les marques mondiales, dont Champagne Pommery & Greno, Vranken-Pommery Monopole, assuré de la grande qualité de sa production, s'est donné tous les moyens indispensables pour réussir sa mondialisation et sa premiumisation.

## Agenda

Publication des résultats annuels du groupe le 30 mars 2020, après bourse.

### A propos de Vranken-Pommery Monopole

Vranken-Pommery Monopole gère 2 600 hectares en propriété ou en exploitation, répartis sur 4 vignobles implantés en Champagne, en Provence, en Camargue et dans le Douro. Le groupe exerce son activité dans les métiers de la vigne, de l'élaboration de vins à leur commercialisation, avec un engagement fort en matière de valorisation des terroirs, de viticulture durable et de préservation de l'environnement.

Son portefeuille de marques comprend :

- les Champagnes Vranken, Pommery & Greno, Heidsieck & Co Monopole, Charles Lafitte, et Bissinger & Co ;
- les Portos Rozes et Sao Pédro, et les vins du Douro Terras do Grifo ;
- les Camargue, Domaine Royal de Jarras et Pink Flamingo, et Provence, Chateau La Gordonne ;
- les Sparkling Wines : Louis Pommery California, Louis Pommery England, Brut de France et Pink Flamingo.

Vranken-Pommery Monopole est une société cotée sur NYSE Euronext Paris et Bruxelles.  
(Code "VRAP" (Paris), code "VRAB" (Bruxelles) ; code ISIN : FR0000062796).

### Contacts

#### Vranken-Pommery Monopole :

Franck Delval, Directeur des Contrôles Financiers  
+33 3 26 61 62 34, [comfi@vrankenpommery.fr](mailto:comfi@vrankenpommery.fr)

#### Presse

Laurent Poinot, + 33 1 53 70 74 77 [lpoinot@image7.fr](mailto:lpoinot@image7.fr)  
Claire Doligez, +33 1 53 70 74 25, [cdoligez@image7.fr](mailto:cdoligez@image7.fr)  
Caroline Simon, +33 1 53 70 74 65, [caroline.simon@image7.fr](mailto:caroline.simon@image7.fr)



VRANKEN-POMMERY MONOPOLE - SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 134 056 275 EUROS

5, PLACE GÉNÉRAL GOURAUD - BP 1049 - 51689 REIMS CEDEX 2 - TÉL. : 33 (0)3 26 61 62 63 - FAX : 33 (0)3 26 61 63 88  
348 494 915 RCS REIMS - SIRET : 00054 - N° TVA : FR 36 348 494 915 - APE : 4634 Z